

Paris, 20 mars 1919

5242



Cher Amie,

Il y a certaines choses que je
sais, d'autres que je vois, et
d'autres qui, en conséquence des
premières, me paraîtraient soustraitables.

Je sais, et tout le monde peut
savoir, que le pape était entré
jusqu'au cou dans la coalition
austro-allemande, et qu'il y est
resté fidèle jusqu'au dernier moment
de la guerre. Les documents ne feraient
pas difficulté pour montrer que
le pape a été un agent permanent,
actif, conscient, et salarié, de la
susdite coalition. Sous les dehors de
la neutralité, Benoît XV n'a pas
eu de travailler pour les allemands,
et il n'y a pas de traître qui ait
mérité mieux que lui d'être fusillé.
Guillaume II, qui, après tout, ^{jamais} travaillait
pour l'Allemagne, est moins coupable
que ce pape qui affectait l'impartialité.
Noter que l'agent de liaison entre

Guillaume et Benoît étaient
Eyzberger,

Je vois que rien n'est changé
à cette politique. Le rôle prépondérant
d'Eyzberger dans les négociations de
paix ne peut pas s'expliquer autrement.
Les socialistes qui ont pris la
succession de Guillaume s'appuient
comme lui sur le centre catholique
et ont gardé son homme, qui
est aussi bien l'homme de Benoît,
l'homme de la tradition pontificale.
L'action de Benoît dans la formation
du nouvel empire ne paraît pas
douteuse, et s'il s'efforce de détacher
l'Italie de l'Entente, il ne fait
que continuer sa campagne de
Caporetto.

Cela étant, il me paraît que
le plus grand obstacle à la paix
des nations, à l'organisation réelle
de la société, c'est, actuellement,
Benoît XV. Le remède est celui que je
vous ait dit, que j'ai dit à Clemenceau
depuis l'armistice et la débâcle des

trônes autres allèments : c'est
 l'abdication de Benoît. Sa chose
 est possible, à certaines conditions.
 J'entends possible en soi, car je pense
 que les intéressés n'en comprendront
 pas tous la nécessité, et que peut-être
 ceux qui savent le mieux à quoi s'en
 tenir sur les agissements de Benoît,
 c'est-à-dire les Italiens, ne la voudront
 pas. L'abdication de Benoît serait rendue
inévitabile si l'on desistait simplement
 tout haut ce qu'il a fait, et
 qu'il fait encore, et si les gouvernements
 de l'Entente, — spécialement le nôtre, —
 ajoutaient qu'ils sont tout disposés à
 prendre en considération les intérêts de
 l'Église catholique, et à traiter, autant
 qu'il y a lieu, de ces intérêts — non
 pas les questions générales de la paix
 et les affaires du congrès, — avec un
 pape qui serait un honnête homme.
 Cette dernière clause serait absolument
 nécessaire pour que la démission de
 Benoît ne soit pas regardée comme
 une menace pour le catholicisme.
 Ce serait, de notre côté, une repudiation
 partielle de notre politique anticléricalle.

mais tellement, à ce qu'il me
semble, dans la mesure où cette
faute était abusive et contraire à
notre paix intérieure. Je doute que
notre gouvernement comprenne la nécessité
de cette nouvelle attitude, et qu'il ait
le courage de l'adopter. Je crois aussi
que le gouvernement italien ne préparera
conserver un pape, qu'il fera faire
changer à volonté, — sans que qu'il
sait, — et qu'il pourra aussi, — qui sait?
— utiliser lui-même dans l'intérêt
de son impérialisme Par il y a un
impérialisme italien; et la question serait de
savoir si le gouvernement italien ne
s'opposera pas, sous un prétexte quelconque,
à un coup qui, au fond, tendrait à
l'internationalisation, c'est-à-dire à la
désitalianisation de la papauté. Mais
si on laisse aller les choses, si
Benoît demeure sur le trône pontifical,
si la curie romaine reste ce qu'elle
est, des tout comme si on laissait
subsister une conspiration permanente
contre la Paix et justice que l'on veut
faire, et contre la Société des Nations que
l'on veut établir.

Affectueux respects,

A trois